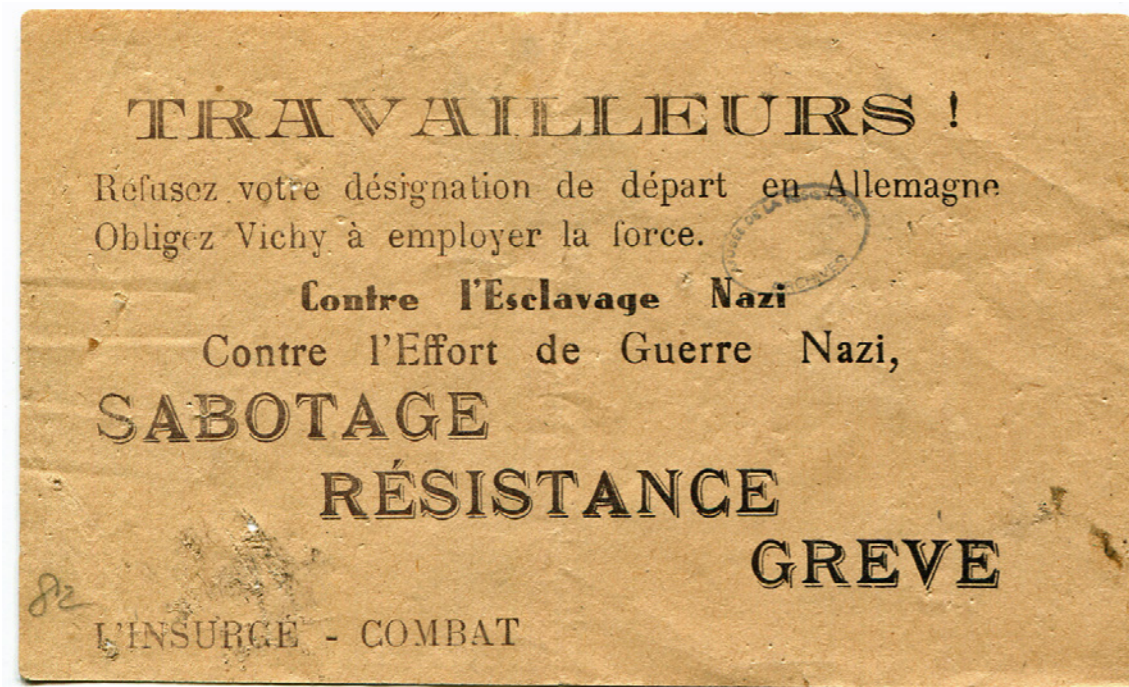


La traque des réfractaires du STO

À partir de 1942, pour les Allemands, toutes les forces de travail comptent ! En France, le manque de main-d'œuvre dans le Reich amène l'Occupant à promouvoir le travail en Allemagne, présenté comme plus valorisant et plus rémunéré que l'offre disponible sur le territoire français. À la fin 1941, environ 100 000 Français sont partis en Allemagne.

Le prolongement et le durcissement de la guerre à l'Est, l'entrée du Reich en « guerre totale », accentue la pression. Fritz Saückel, chargé depuis 1942 de la main-d'œuvre du Reich, somme l'État français de fournir à l'Allemagne 250 000 ouvriers. Laval, partisan d'une collaboration active, négocie l'envoi de trois ouvriers spécialisés contre le retour en France d'un prisonnier de guerre français. Malgré une intense propagande, la Relève est un échec.

La loi française du 4 septembre 1942 « sur l'orientation de la main-d'œuvre » permet, au nom de « l'intérêt supérieur de la Nation », de contraindre des dizaines de milliers d'ouvriers à partir travailler outre-Rhin. Elle ne suffit pas. L'État français doit instaurer par la loi du 16 février 1943 le Service du travail obligatoire (STO) en Allemagne pour les jeunes de 20 à 22 ans.



Papillon contre la mise en place du STO, 1943 (Musée de la Résistance nationale).

VENIR EN AIDE AUX RÉFRACTAIRES

La réquisition de la main-d'œuvre suscite immédiatement des manifestations d'opposition, notamment dans les gares de départ. À Lyon, à Marseille, à Limoges, à Montluçon, des tentatives pour bloquer les trains de requis ont lieu. La presse clandestine lance des appels contre la « déportation », terme utilisé à l'époque pour désigner le transport des requis en Allemagne.

Face aux mesures de contrôle mises en place par l'État français, les réfractaires au STO ont pour seule issue l'en-

trée dans la clandestinité. La plupart trouvent un hébergement discret auprès d'un proche de confiance, un parent ou un ami, dans l'espoir que la « disparition » suffira à mettre fin aux recherches. Malheureusement, la traque aux réfractaires est faite par des agents déterminés. Les organisations de résistance doivent donc gérer un grand nombre de jeunes pressés de se « mettre au vert » ou de changer d'identité. Des camps sont improvisés dans des zones isolées pour servir de refuges aux réfractaires.

Ils donnent naissance à de nombreux maquis, même si ces nouveaux maquisards sont encore incapables de participer à la lutte armée ; le problème prioritaire étant de trouver de quoi les ravitailler.

En juillet 1943, à l'initiative du Conseil national de la Résistance, est mis en place le Comité d'action contre la déportation (ou CAD) présidé par Yves Farge. Des appels à l'insoumission sont lancés au niveau national (appel « à la classe 1943 », appel à la « classe 1944 —

classe de la liberté ») comme au niveau régional. Avec l'aide des services spécialisés des mouvements, le CAD parvient à diffuser des centaines de milliers de faux papiers permettant aux réfractaires de disposer des documents indispensables pour se ravitailler et échapper aux contrôles permanents. Pour contrer le fichage des jeunes requis, et par conséquent le repérage des réfractaires, des résistants dirigés par Léo Hamon parviennent à détruire le fichier central du STO à Paris en février et mars 1944. Partout en France, jusqu'à la Libération, des fichiers locaux sont détruits ou volés.

Lorsqu'en janvier 1944 une nouvelle « Aktion Saückel » est décidée, malgré la répression, la Résistance est dorénavant en mesure de s'opposer efficacement à cette nouvelle vague de réquisitions. Saückel espérait 275 000 hommes, il n'en aura que 40 000 au cours du premier semestre de l'année.

Roland Gourinard

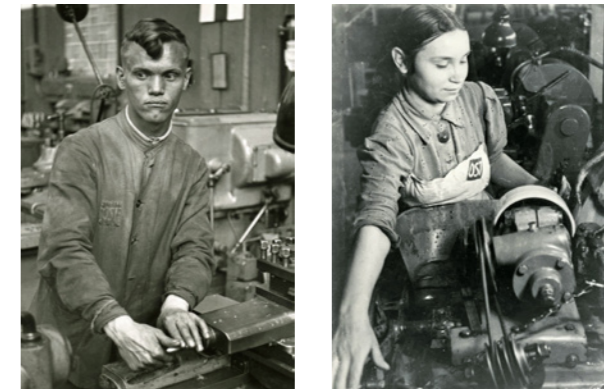
cheminot requis au travail forcé

■ Dans le Reich, plusieurs requis au travail forcé sont arrêtés pour des tentatives de « sabotage » de la production, pour avoir tenté de revenir en France ou l'écoute d'une radio étrangère.

C'est le cas de Roland Gourinard, calqueur à l'essai à la SNCF. À 26 ans, il est désigné pour aller travailler dans une usine du Reich, en Silésie. Le 21 décembre 1944, il est arrêté par la Gestapo pour « écoute de la radio anglaise ». D'abord incarcéré en prison, il est transféré en janvier 1945 au camp de concentration de Gross Rosen. Le 8 février, devant l'avancée des troupes soviétiques en Pologne, le camp est évacué. Après trois jours de voyage dans des conditions dramatiques, Roland Gourinard arrive à Nordhausen. Le 12 février 1945, il entre au camp de Mittelbau-Dora, enregistré comme dessinateur technique. Roland Gourinard meurt le 25 mars 1945 au Block 17 à Dora. Son corps est incinéré le lendemain.

CONTREPOINT

LE TRAVAIL FORCÉ À L'EST



Jeune Ostarbeiter au travail, Wernigerode (Saxe-Anhalt), 1943 (Bundesarchiv, photo Ursula Johanna Litzmann).

Jeune Osterarbeiterin au travail dans une usine en Allemagne, sans date (Musée historique allemand, Berlin).

Dans tous les territoires conquis à l'Est, une partie importante de la population est mise au travail forcé pour satisfaire aux besoins en main-d'œuvre de l'effort de guerre allemand. Des millions de Polonais, d'Ukrainiens, de Biélorusses, de Baltes, de Russes, hommes et femmes, sont envoyés dans les milliers de camps de travailleurs forcés (*Zwangsarbeitslager* ou ZAL) ouverts dans les régions occupées et dans le Reich. Ils sont affectés principalement dans l'industrie et l'agriculture.

LES TRAVAILLEURS DE L'EST

Dès l'été 1940, plus d'un million de Polonais sont employés en Allemagne. Ils sont rejoints à partir de la fin 1941 par plusieurs millions de travailleurs de l'Est qui portent un écusson « OST » (*Ostarbeiter*) cousu sur leurs vêtements (les Polonais ont un « P »). Fin 1944, les travailleurs forcés sont près de 7,5 millions, dont un tiers de femmes. Les autorités allemandes se méfient de ces étrangers, considérés comme des « sous-hommes ». Dans les villes, les *Ostarbeiter* ne peuvent quitter leur lieu de travail et ne peuvent avoir de contact avec la population allemande. Ils sont sévèrement sanctionnés en cas de défaillances. Certains sont envoyés dans des camps « d'éducation ouvrière » dont les conditions sont proches de celles d'un camp de concentration. À la campagne, les règles sont moins strictes et les travailleurs de l'Est partagent davantage la vie des Allemands.

En Moselle annexée, 40 000 *Ostarbeiter* et travailleurs polonais et 30 000 prisonniers de guerre soviétiques sont affectés à l'industrie, aux mines et à l'agriculture. Ils représentent près de la moitié de la population active totale. Les conditions de vie et de travail des travailleurs de l'Est sont rudes mais pas aussi terribles que celles imposées aux PG soviétiques, confrontés à une forte mortalité.

LES TRAVAILLEURS JUIFS

L'occupation de la Pologne en 1939 entraîne la mise au travail forcé des Juifs polonais, dans les ghettos, comme celui de Lodz, et dans des camps de travail qui leur sont réservés (*Judische Arbeitslager* ou ZAL für Juden). La même politique est appliquée dans les territoires conquis à l'Est à partir de l'été 1941. Le déclenchement de la « solution finale » fait baisser fortement le nombre de travailleurs juifs, mais leur implication dans les productions de guerre en maintient certains en vie, temporairement car ils sont destinés à l'extermination par le travail (*Vernichtung durch Arbeit*). Avec la contre-offensive soviétique, les travailleurs juifs survivants sont transférés dans les ZAL ou dans les camps de concentration du Reich.